

Relations tuniso-russes

1- Relations diplomatiques :

La Tunisie a établi les relations diplomatiques avec l'ex-URSS le 11 juillet 1956 et a reconnu la Russie en tant qu'héritière de l'Union Soviétique le 25 décembre 1991.

2-Relations politiques :

Les deux pays ont établi un mécanisme de consultations politiques sur les questions d'actualité internationale, à travers des rencontres organisées entre les plus hauts responsables. A cet effet, on cite les entretiens suivants :

- Entretien entre le Ministre tunisien des Affaires Etrangères, khemaies Jhinaoui et le Vice Premier ministre russe, Arcady Dvorkovitch, en marge de la 48^{ème} session du Forum économique mondial (Davos:24 décembre 2017).

-Entretien entre le Ministre tunisien des Affaires Etrangères, khemaies Jhinaoui et son homologue russe, Sergueï Lavrov, en marge de la 3^{ème} session du forum de dialogue euro-méditerranéen (Rome: 1 décembre 2017).

- Entretien entre le Ministre tunisien des Affaires Etrangères, khemaies Jhinaoui et le Vice-Ministre russe des Affaires Etrangères, Mikhail Bogdanov, en marge du sommet de la Ligue arabe tenue en Jordanie (27 mars 2017).

-Entretien entre le Ministre tunisien des Affaires Etrangères, khemaies Jhinaoui et son homologue russe, Sergueï Lavrov, en marge de la 4^{ème} session du forum de coopération arabo-russe (Abou Dhabi : 1^{er} février 2017).

3- Echanges de Visites :

- Visite du Ministre tunisien des Affaires Etrangères, khemaies Jhinaoui, à Moscou (13-15 mars 2016).

-Visite du Ministre russe des affaires Etrangères, Serguei Lavrov, à Tunis (4 mars 2014).

-Visite du Président de l'Assemblée des Représentants du Peuple, Mohamed Naceur à Moscou (24-25 mai 2016).

4-Cadre juridique :

La coopération tuniso-russe est régie par 21 accords, protocoles et programmes exécutifs, qui touchent plusieurs domaines, notamment l'économie, le commerce, le transport, la culture, le tourisme, la santé, la formation professionnelle et le sport.

5-Relations de coopération :

a- **Commission Mixte tuniso-russe:**

La commission mixte intergouvernementale sur la coopération économique commerciale, scientifique et technique a été instaurée en vertu d'un accord, signé le 11 novembre 1993 à Tunis. Depuis sa création, la Commission a tenu 6 sessions, dont la dernière a eu lieu du 30 mars au 1^{er} avril 2016 à Moscou.

b- **Conseil d'affaires tuniso-russe :**

Ce Conseil a été institué en 2006, en vue de dynamiser les relations de partenariats entre les hommes d'affaires des deux pays. Il se réunit régulièrement à l'occasion des sessions de la Commission mixte.

c- **Investissement russe en Tunisie :**

Le stock de l'investissement russe en Tunisie réalisé jusqu'au 2017, s'élève à 19,9 millions de DT et a permis de créer 780 postes d'emploi. Il ya 9 entreprises russes qui opèrent en Tunisie dans les secteurs de l'industrie, l'agriculture et les services.

d- **Echanges commerciaux (en millions de DT):**

Année	2015	2016	2017
Exportations	21,8	29,9	59,9
Importations	1570,5	1360,3	1160,2
Taux de couverture	1,36%	2,2%	5,1%

La Tunisie exporte vers la Russie des produits agricoles et agroalimentaires et de textile et habillement. Elle importe de ce pays essentiellement le pétrole, les produits chimiques, les céréales et le bois.

e- **Tourisme:**

Ce secteur occupe une place importante dans les relations bilatérales. En 2017, plus d 515 mille touristes russes ont visité la Tunisie, contre 620 mille en 2016.

f- **Coopération décentralisée:**

- Signature le 14 septembre 1998 à Moscou, d'un accord de jumelage entre les municipalités de Tunis et Moscou.
- Signature le 29 mai 2014 d'un accord de jumelage entre les villes de Bizerte et Saint Petersburg.